

DOMMARTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS MUNICIPALES
N°16-2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX

Le 10 MARS A VINGT HEURE TRENTE MINUTES

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de DOMMARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, sous la présidence d'Alain THIVILLIER, Maire.

Date de la convocation du CONSEIL MUNICIPAL : mercredi 25 février 2026

Affichage Mairie : jeudi 26 février 2026

PRESENTS : M. THIVILLIER Alain, Mme LAVET Catherine, M. BERRAT Jean-Louis, Mme THOMAS Murielle, M. BERTHAULT Yves, Mme ROSAT Aurélie, M. PERRIER Guy, M. de LA TEYSSONNIERE Hervé, M. EVAUX Denis, Mme PELISSIER Cécile, Mme CHAUVIN Anouchka, M. TISSIER Franck, M. ROUX Jérémy, Mme TOURNIER Béatrice, M. DREVET Jean-Nicolas

ABSENTS EXCUSES : Mme BLEIN Magali donne pouvoir à M. ROUX Jérémy, Mme Janique BARBET donne pouvoir à M. Guy PERRIER, Mme LAPALUD Sylvie donne pouvoir à M. EVAUX Denis, Mme EYRIGNOUX Rachel donne pouvoir à Mme TOURNIER Béatrice, Mme SANDRIN Laurence donne pouvoir à Mme PELISSIER Cécile, M. DUCARRE Clément donne pouvoir à Mme CHAUVIN Anouchka, M. CHARVIN Patrick donne pouvoir à M. BERTHAULT Yves

Secrétaire de séance : Catherine LAVET

Objet : Avenant n°3 au lot n°5 du marché d'assurances : Assurance statutaire - CIGAC :

Rapporteur : Catherine LAVET

Dans le cadre du contrat avec le CIGAC couvrant l'assurance statutaire du personnel, celui-ci informe des nouveaux taux de cotisation applicables au 1er janvier 2026 :

- Pour le taux de cotisation incapacité CNRACL : 5.59 %
- Pour le taux de cotisation décès CNRACL : 0.28%
- Pour le taux de cotisation incapacité IRCANTEC : 1.46 %

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir accepter cette augmentation et d'autoriser M. le Maire à signer cet avenant.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Madame l'Adjointe,

Après en avoir délibéré, à la majorité,

- Valide l'augmentation et autorise M. le Maire à signer l'avenant 3 au lot 5 du marché d'assurance avec le CIGAC.

-Dit que Monsieur le Maire sera chargé de toutes les formalités administratives, financières et juridiques liées à cette décision.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS, AN SUSDITS.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
TRANSMIS EN PREFECTURE POUR EXECUTION

La secrétaire de séance,
Catherine LAVET

Le Maire,
Alain THIVILLIER



